



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 10

14 novembre 2008

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

À chaque année, comme le prévoit le Code municipal du Québec (art. 955), le maire doit informer la population sur la situation financière de la Municipalité et déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 10 000 \$. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des réalisations municipales, ni d'un énoncé de projets pour l'année prochaine, mais d'un aperçu global de la situation.

Lors de l'assemblée du 7 avril dernier, le conseil municipal a adopté le rapport financier de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007. L'état des revenus et des dépenses indiquait des revenus de 1 630 885 \$ et des dépenses et affectations de 1 562 935 \$, laissant un surplus d'opération de 67 950 \$. La dette à long terme, au 31 décembre 2007, se situait à 1 043 123 \$ et le surplus accumulé à 63 591 \$, incluant un montant de 5 632 \$ réservé au fonds de roulement.

Pour l'année 2008, nous avons prévu des revenus et des dépenses de 1 714 811 \$. Ceux-ci seront en réalité de l'ordre de 1 723 937 \$ pour les revenus et de 1 682 759 \$ pour les dépenses, laissant un surplus des opérations de 41 178 \$.

Durant l'année 2007, la Municipalité avait élaboré un plan triennal pour la réfection des chemins et des rues de la Municipalité.

Le plan prévoyait des dépenses de 219 200 \$ échelonnées de 2007 à 2009. Force est d'admettre que les travaux ne se réalisent pas au rythme prévu, principalement parce que les subventions gouvernementales ont été inférieures aux montants que nous avons prévus.

(suite à la page 2)

Prochaine assemblée du conseil municipal Lundi 1^{er} décembre

SOMMAIRE

<i>Message du maire</i>	<i>page 1</i>
<i>Avis public</i>	<i>page 3</i>
<i>Accès Internet haute vitesse</i>	<i>page 4</i>
<i>Rappel</i>	<i>page 4</i>
<i>Société du patrimoine</i>	<i>page 4</i>
<i>Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly</i>	<i>page 5</i>
<i>Matériaux de construction</i>	<i>page 5</i>
<i>Message de l'Équipe pastorale</i>	<i>page 5</i>
<i>Maison de la famille de Lotbinière</i>	<i>page 6</i>
<i>Centre-Femmes de Lotbinière</i>	<i>page 6</i>
<i>ACEF Rive-Sud</i>	<i>page 7</i>
<i>Chauffage à l'huile</i>	<i>page 7</i>
<i>Club de téléguidés d'Issoudun</i>	<i>page 7</i>
<i>Formation : DEP en production laitière</i>	<i>page 8</i>
<i>Tel-Écoute du Littoral</i>	<i>page 8</i>

En conséquence, le prochain budget reflètera une révision du plan initial, non pas en ce qui a trait aux travaux à être effectués, car ils sont essentiels pour garantir une certaine qualité de notre réseau routier, mais pour ce qui est du financement de ces travaux. Le plan qui devait se terminer en 2009 sera également prolongé jusqu'en 2010.

Également en 2008, des travaux de recherche d'une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable ont été amorcés. Il s'agissait essentiellement de déterminer le potentiel réel de la présence d'eau souterraine au site identifié à 1 km à l'ouest des puits existants. Parallèlement, des analyses pertinentes de la qualité et la quantité d'un approvisionnement, par infiltration provoquée, d'une eau de surface ont également été effectuées. Les travaux seront poursuivis en 2009.

Lors de l'assemblée du 3 novembre dernier, le conseil municipal a accordé à la firme SNC Lavallin un mandat pour proposer à la Municipalité les scénarios pertinents des travaux requis pour l'assainissement des eaux usées du secteur des Fonds et du secteur du Village, où le bassin de rétention s'avère insuffisant.

Durant la présente année, la Municipalité est devenu propriétaire de l'immeuble et du terrain de la Caisse populaire Desjardins, sise au 955, rue de l'Église. La transaction a été effectuée au coût de 225 000 \$ pour une valeur marchande évaluée à 275 000 \$. La transaction sera financée par un emprunt à long terme dont le remboursement sera échelonné sur une période de 25 ans.

De plus, la Caisse populaire s'est engagée à remplacer les deux unités de climatisation dont l'état a été jugé douteux par la Municipalité et à participer au financement, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ plus taxes, de la réfection éventuelle de la toiture.

La Caisse populaire Desjardins sera également locataire d'une partie de l'immeuble (975 pieds carrés) en vertu d'un bail de location. Le bail est d'une durée de 10 ans, au coût de 15 \$ le pied carré, indexé de 2,5 % par année.

Les contrats accordés par la Municipalité et comportant des dépenses supérieures à 10 000 \$ sont :

- Excavations Saint-Antoine 1985 inc.
478 590 \$
(contrat de déneigement des chemins accordé en 2006, pour une période de 5 ans).
- Excavation Marcel Fréchette inc.
176 104 \$
(contrat de déneigement des rues et des stationnements accordé en 2006, pour une période de 3 ans).
- Récupération Gaudreau
307 310 \$
(contrat pour la cueillette de matières résiduelles et récupérables accordé en 2006, pour une période de 5 ans).
- Promotuel de Lotbinière
29 918 \$
(contrat d'assurance pour 2008).

La Municipalité fait également face à deux poursuites qui ont été intentées contre elle. Une première, de l'ordre de 170 000 \$, concerne un bris de contrat avec notre déneigeur de 2005-2006. Les frais relatifs à cette poursuite, le cas échéant, seront assumés à 73 % par notre compagnie d'assurance. La deuxième poursuite, d'un montant de 7 000 \$, a été intentée par un contribuable et a trait à une « perte de jouissance et inconvénients causés par un déversement des eaux usées sur le rivage ». Cette cause a été entendue le 27 octobre dernier à la Cour des petites créances et nous sommes présentement en attente du jugement.

Le budget du prochain exercice financier que le conseil municipal est à élaborer présentement reflètera la consolidation de nos acquis et la poursuite des travaux déjà amorcés, principalement en ce qui a trait à l'eau potable, à l'assainissement des eaux usées et à la poursuite du plan triennal révisé des travaux de réfection de notre réseau routier.

Dans un autre ordre d'idées, bien qu'il ne soit pas le promoteur, le conseil suit avec beaucoup d'intérêt l'évolution du projet de construction de la Maison des aînés. Il est primordial que ce projet se réalise de façon à ce que nos aînés et aînées puissent avoir le loisir de demeurer dans un environnement qu'ils ont eux-mêmes façonné.

(suite à la page 3)

La situation financière de la Fabrique est également très préoccupante, car elle met en péril l'existence d'un bâtiment important de notre patrimoine architectural et culturel. Nous avons toutes et tous, pratiquants et non pratiquants, le devoir de participer à la conservation de ce bien collectif.

En terminant, permettez-moi de remercier tous les membres du conseil municipal pour leur implication, leur disponibilité et leur professionnalisme manifestés tout au cours de l'année.

D'une part, le conseil a accueilli en 2008 un nouveau conseiller en la personne de M. Stéphane Dusablon. D'autre part, le décès de M. Robert A. Boucher laissera un grand vide au sein du conseil municipal en particulier, et dans toute la communauté en général.

Durant les sept dernières années, dont quatre comme maire de la Municipalité et trois comme conseiller municipal, M. Boucher s'est dévoué au bien-être de la population de Saint-Antoine-de-Tilly. Robert aimait Saint-Antoine-de-Tilly et ses habitants pour lesquels il recherchait constamment à améliorer la qualité de vie. Nous avons perdu un grand citoyen et, personnellement, un précieux collaborateur.

À Claudette, son épouse, et à ses enfants et à son petit-fils, je prie de recevoir toute notre profonde sympathie en ces moments de grande tristesse.

Je voudrais également remercier le personnel de la Municipalité pour son travail et son soutien tout au cours de l'année.

Un merci très spécial à tous les bénévoles qui se sont engagés dans l'une ou l'autre des sphères de notre vie communautaire. Vous êtes toutes et tous des forces agissantes et bien vivantes qui contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie et dont une petite municipalité comme la nôtre ne peut se passer.

Bienvenue aux gens qui se sont joints à notre communauté en 2008 et merci à vous tous, gens de Saint-Antoine-de-Tilly, pour votre compréhension, votre soutien et votre patience.

Je vous réitère de mon engagement à travailler au développement de notre Municipalité dans le plus grand respect de vos attentes.

Michel Cauchon, maire

AVIS PUBLIC

Le conseil municipal a adopté par résolution, lors d'une séance régulière tenue le troisième jour de novembre 2008, au lieu habituel des sessions, la résolution suivante :

Résolution 2008-165

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2009

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

pour ce motif,
proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue de séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2009, lesquelles débiteront à 20 h.

Lundi 19 janvier
Lundi 2 février
Lundi 2 mars
Lundi 6 avril
Lundi 4 mai
Lundi 1^{er} juin
Lundi 6 juillet
Lundi 3 août
Mardi 8 septembre
Lundi 5 octobre
Lundi 9 novembre
Lundi 7 décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly,
ce 13 novembre 2008.

Diane Laroche
Directrice générale

ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE

Le conseil municipal désire constituer une liste des citoyens et citoyennes qui n'ont pas présentement accès au service Internet haute vitesse et qui désirent s'abonner à ce service.

Certains secteurs sont présentement desservis par Telus ou par Vidéotron. Quelques résidants hors secteur ont choisi d'installer une antenne avec Novicom.

Si vous demeurez sur le chemin des Plaines et que vous n'avez pas déjà été contactés pour être sur cette liste ou si vous demeurez dans un autre secteur non desservi, veuillez laisser vos nom, adresse et numéro de téléphone à la secrétaire-réceptionniste du bureau municipal, en appelant au 418-886-2441, poste 0.

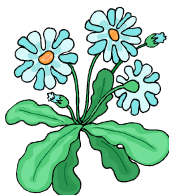
Merci de votre collaboration.

Diane Beaulieu Désy
Conseillère

CONTENEUR DE RÉSIDUS VERTS

Depuis le printemps dernier, les feuilles et le gazon ne sont plus ramassés par le camion à ordures. Vous devez aller les déposer EN VRAC dans le conteneur prévu à cet effet.

Comme nous sommes déjà à la fin de l'automne, le service de récupération des résidus verts est interrompu dès maintenant, et ce, pour la saison hivernale. Ce service reprendra au printemps prochain.



SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

Nous avons préparé des cahiers présentant la généalogie des familles souches qui se sont établies à Saint-Antoine-de-Tilly; leur nom apparaît ci-dessous.

Ces cahiers sont disponibles dès maintenant et nous vous les offrons au coût de 10 \$ chacun, plus les frais d'envoi (1,25 \$).

Pour en obtenir une copie, veuillez communiquer avec Robert ou Lise Linteau, au 418-886-2960.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours intéressés à acquérir des objets, photographies ou tout document ayant un intérêt patrimonial. N'hésitez pas à nous appeler.

Liste des familles souches :

Aubin	Ayot – Ayotte – Hayot
Bacquet dit Lamontagne	Baron
Beaudry	Bédard
Bergeron	Bibeau
Boucher dit Desrosiers	Bourgoin dit Bourgignon
Bourret – Bourré	Buisson dit Bisson
Cauchon dit Lamothe	Cayer – Caillé
Cahiné – Chaisné – Chéné – Chesnay	
Charest – Chauret – Choret	
Coulombe	Croteau
Daigle dit Lallemand	Dehornay dit Laneuville
Demers dit Duguay	Dion dit Guyon
Dubois dit Lafrance	Duguay dit Lafranchise
Dussault dit Toupin	Ferland
Filteau – Feuilteau	Fortier
Fréchet – Fréchette – Friche	
Garneau	Garnier dit Grenier
Genest dit Labarre	Gingras
Godin – Gaudin	Grenon
Hamel	
Houde dit Desrochers dit Desruisseaux	
Huot dit St-Laurent	
Langlais	Lambert
Lefebvre	Marchand
Marion	Marotte dit Labonté
Martel	Martineau dit Lormier
Masse	Méthot
Moreau	Noël et Noël de Tilly
Roger	Rognon dit Laroche
Rondeau	Rousseau
Sévigny dit Lafleur	

Robert Linteau, président

FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

SOUPER-CONCERT

Le souper-concert au bénéfice de la Fabrique, souper organisé en collaboration avec le Manoir de Tilly, fut un grand succès. Le souper qui a eu lieu le 7 novembre a attiré plus de 100 convives au Manoir. Tous les billets disponibles ont été vendus. Merci à Mme Gagnon du Manoir pour avoir organisé l'événement, et aussi, pour avoir égayé la soirée par ses chants. Merci aux commanditaires (Office de tourisme de Lotbinière, Mme Claire Houde, Mme Lise Linteau, M. Paul Ohl et Fromagerie Bergeron) qui ont généreusement offert des prix de présence.

Le conseil de Fabrique est très reconnaissant envers tous les participants et participantes qui ont si généreusement répondu à l'appel. Votre empressement à participer à cette levée de fonds est pour nous une indication que les gens de Saint-Antoine-de-Tilly sont fiers de leur église et qu'ils veulent la garder en bon état et belle. Le souper-concert a permis à la Fabrique de recueillir plus de 6 000 \$. Merci.

PATRIMOINE COLLECTIF

Lors du souper du 7 novembre, M. le maire a annoncé que la Municipalité, conjointement avec le conseil de Fabrique, travaillait à mettre sur pied un organisme sans but lucratif qui aura pour mandat de recueillir des fonds pour aider au maintien de notre patrimoine collectif. Le comité provisoire pour la mise sur pied de cet organisme est formé de six personnes, dont deux provenant de la Municipalité, deux de la Fabrique et deux autres qui sont des citoyens très intéressés par la protection du patrimoine.

ÉLECTIONS DES MARGUILLIERS

Le dimanche 14 décembre, après la messe de 11 h, il y aura élection à deux postes de marguillier. Les mandats de Mme Gertrude Houde et de M. Jacques Beaulieu se terminent à la fin 2008. Tout paroissien ou paroissienne qui y consent, peut être mis en nomination par deux paroissiens présents. Il n'est pas nécessaire que le candidat soit présent, mais il doit avoir accepté d'être mis en nomination.

Régis Lemay, marguillier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Pour disposer des matériaux de construction, vous devez aller les porter directement au site d'enfouissement situé au 1450, chemin Pointe du jour, Saint-Flavien.

AVANT DE VOUS Y RENDRE,
APPELEZ AU 418-728-5554.

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

Nouveauté – site Internet

www.votreparoisse.com/seigneuries

Ce site n'en est qu'à ses débuts, donc encore beaucoup de pages sont à compléter. Si vous désirez aller y faire une petite visite, vous n'avez qu'à utiliser l'adresse ci-dessus mentionnée.

Horaire des célébrations communautaires du Pardon (avec Eucharistie)

Saint-Agapit : lundi 15 décembre, à 19 h 30
Sainte-Agathe : mardi 16 décembre, à 19 h 30
Saint-Apollinaire : mercredi 17 décembre, à 19 h 30

Horaire des messes de Noël

Paroisses	24 décembre	25 décembre
Saint-Agapit	16 h	21 h 30
Sainte-Agathe	16 h	22 h
Saint-Apollinaire	16 h	22 h 30
Saint-Antoine-de-Tilly	19 h 30	
Saint-Gilles	20 h	10 h
Dosquet	20 h	10 h





MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

La Maison de la famille est ouverte de 9 h 30 à 20 h, du lundi au vendredi et les fins de semaines pour les Services de droit d'accès (SDA) et des activités.

La Maison de la famille suspend ses activités du 24 décembre au 2 janvier, sauf pour les Services de droit d'accès.

Déjeuner de la Fondation Maison de la famille de Lotbinière

Le déjeuner de la Fondation prévu le 16 novembre dernier a été reporté au 7 décembre prochain.

Date : 7 décembre
Heure : 10 h
Lieu : Maison de la famille
81, rue Rousseau, Saint-Apollinaire

La Fondation Maison de la famille fait rapport de ses activités en assemblée générale. Elle en profitera pour dévoiler le montant recueillis lors de la journée de l'Halloween.

CAFÉ-BRIOCHES du 7 décembre

La sécurité financière : « Ça commence avant la retraite »

Comment y parvenir? En prenant des décisions personnelles et familiales à tous les jours en étant bien informé.

Conférencier : Jean-Michel Ouellet, conseiller financier Desjardins

Heure : de 11 h à 13 h
Lieu : Maison de la famille
81, rue Rousseau, Saint-Apollinaire

C'est gratuit!



Non, on ne fait pas que jouer à la garderie

Lorsque nous avons abordé le thème de la sécurité au début du mois d'octobre, nous avons sensibilisé les enfants à la prudence grâce à des mises en situation et des causeries.

Par la suite, nous avons exploré la thématique de l'Halloween. Grâce à un bac conçu spécialement pour cette fête et débordant de matériel varié et éducatif pour tous les âges, les enfants ont pu connaître les origines de cette fête bien appréciée de ceux-ci.

De plus, ils ont eu l'occasion d'apprendre de nouvelles chansons, d'essayer des recettes, d'entendre des histoires et de participer à des activités intéressantes. Ce thème bien spécial s'est terminé par un bal costumé où enfants et éducatrices étaient déguisés.

En terminant, oui le jeu fait partie de la vie en garderie et il est intégré dans une journée où l'enfant apprend à tout moment. Johannie Daigle, éducatrice.

Lyne Samson C.P.E. L'Envol

CENTRE-FEMMES DE LOTBINIÈRE

Dans le cadre de la journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, le Centre-Femmes vous invite aux activités suivantes :

Conférence « Message d'espoir pour trouver son bonheur »

Mme Blandine Soulmana témoignera, après avoir vécu la violence, comment elle a réussi à trouver le chemin de la paix et du bonheur.

Le mardi 25 novembre, 13 h 30.

Brigade des rubans blancs

Le 4 décembre prochain, nous distribuerons des rubans blancs. L'an dernier, plus de 5 000 rubans ont été remis dans notre région. Dites non à la violence en portant et en distribuant des rubans! Un dîner sera offert.

Le jeudi 4 décembre, 9 h.

Cours d'autodéfense

Une formation pour apprendre des techniques concrètes d'autodéfense pour reprendre du pouvoir et être mieux outillées face à toutes formes de violence.

Adolescentes : 5 décembre, de 9 h à 16 h

Adultes : 6 décembre, de 9 h à 16 h

Pour inscription, joignez-nous au 418-728-4402



Centre-Femmes
LOTBINIÈRE
Ensemble on va plus loin...



ACEF RIVE-SUD

L'Acef Rive-Sud de Québec est un organisme sans but lucratif qui dispense des services spécialisés dans le domaines du budget, de l'endettement et aussi de la consommation.

Votre facture d'énergie vous coûte cher!

UN SERVICE GRATUIT, BON POUR VOTRE PORTEFEUILLE, POUR VOTRE CONFORT ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Conseils personnalisés et produits liés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la source d'énergie utilisée.

Critères d'admissibilité

- Être propriétaire ou locataire.
- Recevoir et défrayer les coûts d'une facture d'énergie.
- Ne pas avoir bénéficié du programme dans les cinq dernières années pour un même logement.
- Avoir un revenu qui ne dépasse pas les seuils établis.

*Pour vérifier votre admissibilité,
joignez-nous au 418-835-6633
ou sans frais au 1-877-835-6633*

Relevez le défi de l'efficacité énergétique!



CHAUFFAGE À L'HUILE

**PAYER VOTRE HUILE MOINS CHER...
OUI, C'EST POSSIBLE!**

**Avec le Groupe...
Des prix imbattables!
Des prix défiant toute concurrence!**

Facile à comprendre :
c'est le pouvoir d'achat des membres réunis (individus et commerces) qui permet au Groupe de profiter des meilleurs prix dans la région depuis 1995.

Jusqu'à 5 ¢ de moins le litre...
et souvent même davantage!

Information

- ◆ Robert Linteau (418-886-2960)
- ◆ Gérard Goyer (418-886-2588)

REGROUPEMENT = FORCE = PRIX IMBATTABLES

Joindre le Groupe, c'est possible en tout temps!

CLUB DE TÉLÉGUIDÉS D'ISSOUDUN

Ouverture officielle

QUI : pour tous les passionnés de véhicules téléguidés (voitures et hélicoptères)

OÙ : centre communautaire d'Issoudun
268, rue Principale, entrée Est

QUAND : tous les vendredis (sauf exception)

HEURE : 19 h à 21 h 30

PRIX : 3 \$ pour tout utilisateur
Gratuit pour les spectateurs

Un local a été aménagé pour vous, les passionnés de l'univers des véhicules téléguidés. Un circuit sur tapis d'environ 34 pi X 36 pi a été conçu pour la pratique d'autos téléguidées. Dès cet automne, il y aura des courses de style « stadium truck » 1/18 tous les vendredis soirs (sauf avis contraire indiqué en temps voulu sur le site Web de la municipalité : www.issoudun.qc.ca).



Avis aux adeptes d'hélicoptères, il y aura possibilité de vous exercer entre les courses de voiture. De plus, un simulateur de vol sera à votre disposition dans le but de vous initier aux techniques de vol.



Bienvenue aux spectateurs!

Responsable sur le site :
Clément Bédard, 418-728-2317.

Coordonnateur des loisirs d'Issoudun :
Loïc Lance, 418-728-5191.

FORMATION

DEP EN PRODUCTION LAITIÈRE

Gens intéressés par la production laitière

Tu habites sur le territoire de la MRC de Lotbinière?

Tu es sans emploi, ni aux études présentement?

La production laitière t'intéresse?

Savais-tu qu'il existe à l'École secondaire Pamphile Lemay de Sainte-Croix, un programme de formation en production laitière avec entrée continue et stages pratiques sur des fermes aux alentours, qui te permet d'obtenir, en 18 mois maximum, un DEP?

Si cette offre t'intéresse, n'attends plus pour t'inscrire, car cette formation est menacée de disparaître de la région en 2009 étant donné que, présentement, le nombre d'inscriptions est insuffisant pour maintenir le cours ici, chez nous.

Fais comme d'autres avant toi et deviens admissible à l'aide à l'établissement de 20 000 \$ en ayant ton DEP.

Pousse-toi dans l'action

Inscris-toi sans tarder!

Pour information et inscription

**418-796-0504
ou sans frais
1-866-366-6661**



Formation offerte par le Centre de formation agricole de Saint-Anselme, grâce à une entente avec le Centre de formation professionnel Gabriel-Rousseau.

La période des Fêtes : cadeaux, famille,
Réjouissance, mais aussi solitude...

Pour la plupart d'entre nous, le temps des Fêtes signifie la joie et les rencontres familiales avec de nombreux plats. Pour d'autres, Noël et le Nouvel An sont lourds à porter. Pouvez-vous imaginer être seul à Noël? La journée de Noël est d'autant plus souffrante, car il s'agit d'une fête familiale.

Pour ces gens, les bénévoles écoutants de Tel-Écoute du Littoral se mobilisent afin d'offrir une oreille attentive durant la période des Fêtes.

Besoin de parler, d'une présence téléphonique?
Tel-Écoute du Littoral est là pour vous.

OUVERT DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

**Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un?
Lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin
Samedi et dimanche de midi à 4 h du matin**

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

418-728-4445

**Saint-Patrice, Saint-Sylvestre et Saint-Édouard:
418-387-3393**

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

*Prochaine parution : 19 décembre 2008
Date de tombée des articles : 11 décembre 2008
Coordination et rédaction : Lucie Brunet
Révision des textes : Gérard Goyer*

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

*3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0
Téléphone : 418-886-2441
Télécopieur : 418-886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com
Heures de bureau : du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h*